

# **AGIR COLLECTIVEMENT CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES, SEXISTES ET LGBTQIPHOBES**



## **- STAGE DE FORMATION SYNDICALE INTERPROFESSIONNEL -**

### **A LA BOURSE DU TRAVAIL DE SAINT-DENIS, LE JEUDI 23 AVRIL 2020**

Les violences sexistes, sexuelles et LGBTQIphobes sont très fréquentes dans nos lieux de travail.

Selon une enquête de l'IFO réalisée en 2014 sur le harcèlement sexuel au travail, 1 femme sur 5 est confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle.

- Près de 30% des victimes de harcèlement n'en parlent à personne
- Moins d'un quart en font part à la direction ou à l'employeur
- Seulement 5% des cas sont portés devant la justice

Les violences au travail comprennent insultes, discriminations, harcèlement, menaces, chantage mais aussi les agressions sexuelles et le viol. Parmi les victimes de ces violences, les femmes célibataires, précaires, racisées, bisexuelles et lesbiennes sont les plus exposées.

Les personnes transgenre et intersexe sont particulièrement touchées.

Selon une enquête de l'IFOP de 2018, une personne LGBTQI sur trois affirme avoir déjà été discriminée en raison de son orientation sexuelle au cours de sa vie, les discriminations les plus fréquentes ayant eu lieu dans le milieu professionnel (25 %).

Ces violences sont peu dénoncées car les hommes agresseurs, se sentant protégés par la société patriarcale, agissent en toute impunité et utilisent les stratégies typiques de l'agresseur : menace, chantage, popularité, position hiérarchique, isolement et décrédibilisation de la victime ...

**COMMENT SORTIR DU SILENCE ?  
COMMENT ACCOMPAGNER LES VICTIMES ?  
QUELS OUTILS COLLECTIFS ET SYNDICAUX METTRE EN PLACE  
CONTRE CES VIOLENCES ?  
COMMENT CES VIOLENCES SONT GÉRÉES PAR LES INSTITUTIONS ?  
COMMENT CRÉER UN RAPPORT DE FORCE POUR GAGNER UNE LUTTE  
SUR CES QUESTIONS-LA ?  
COMMENT GÉRER CES VIOLENCES PRÉSENTES AU SEIN  
DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES ?**

Des temps de plénières et d'ateliers seront proposés pour échanger sur nos expériences et nos pratiques, tenter de répondre à ces questions et construire des outils communs pour lutter contre ces violences.

## PROGRAMME

**9h** : Accueil des stagiaires

**9h30** : Plénière 1

– Présentation générale du stage  
– Les violences faites aux femmes au travail par l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail)

– Comment lutter contre les violences LGBTQI ? par SOS Homophobie

**13h** : Déjeuner partagé

**14h** : Plénière 2

– Les outils de l'union syndicale Solidaires

**15h15** : Ateliers

**17h** : Bilan collectif

## ATELIERS

- **Pratique d'autodéfense en non-mixité (sans hommes cisgenre) animée par l'ARCA-F**
- Agir contre les violences sexistes et sexuelles dans l'Education nationale
- **Se défendre contre les LGBTQIA+phobies au travail**
- Prise de parole en public
- **Analyse de pratiques pour permettre à des équipes ou des personnes ayant été confronté-es à des situations de violences sexistes, sexuelles ou LGBTQUI+phobes au travail de revenir sur ces situations et réfléchir collectivement à des stratégies pour y répondre**
- Se défendre contre les violences liées à la maternité au travail

**Attention, il n'y a que 70 places, ne tardez pas à vous inscrire !**

## COMMENT S'INSCRIRE ?

### - Si vous travaillez dans le secteur privé :

Il suffit de déposer le courrier privé 1 (en pièce jointe, à compléter) à votre supérieur-e hiérarchique et de nous envoyer la fiche d'inscription 2 (en pièce jointe, à compléter) par mail ([contact@solidaires93.org](mailto:contact@solidaires93.org)) ou par courrier (Solidaires, Bourse du travail, 11 rue Génin, 93200 Saint-Denis)

### - Si vous travaillez dans le secteur de l'éducation :

Il suffit de déposer le courrier public 1 (en pièce jointe, à compléter) à votre supérieur-e hiérarchique et de nous envoyer la fiche d'inscription 2 (en pièce jointe, à compléter) par mail ([contact@solidaires93.org](mailto:contact@solidaires93.org)) ou par courrier (Solidaires, Bourse du travail, 11 rue Génin, 93200 Saint-Denis). Attention, il faut adresser cette demande écrite à votre hiérarchie **avant le 23 mars 2020**. Elle est à adresser au DASEN dans le primaire, au recteur dans le secondaire, à la présidence d'université dans le supérieur, à la présidence de la collectivité pour les agent-e-s territoriaux.

### - Si vous travaillez dans un autre secteur de la fonction publique :

Contactez nous par mail [contact@solidaires93.org](mailto:contact@solidaires93.org) !

**Une question ? Contactez-nous !**

**Solidaire 93**

**Bourse du travail de Saint-Denis,**

**9-11 rue Génin,**

**93200 Saint-Denis (Métro Saint-Denis-Porte de Paris – ligne 13)**

**[contact@solidaires93.org](mailto:contact@solidaires93.org)**